

REUNION DE LA COMMISSION TRAVAUX DU 16 DECEMBRE 2020

Ordre du jour

- **Présentation générale des marchés**
Proposition d'évolution des lots du marché de travaux
- **Présentation de l'évolution des secteurs des techniciens**
- **Maintenance de l'éclairage public**
- **Suppression des cabines hautes**



- Programmation pluriannuelle (ENEDIS – Syndicat)
- Financement des travaux
Proposition de plafonnement des aides OICEP
- Procédure et conventions Orange

La commission d'Appels d'Offres (CAO)

Elle se réunit obligatoirement pour les marchés à procédures formalisées
Elle est chargée d'examiner les offres et d'attribuer les marchés.

Elle est composée de son Président Jean-Marc JAVAUX et

de 5 titulaires

- Pascal GAVAZZI
- Marie BRETON
- Philippe COMBROUSSE
- André GAUTHIER
- Daniel NOURRY

et 5 suppléants

- Viviane CARSANA
- André MARTHEY
- Virginie LUTHRINGER
- Denis DAGOT
- Jean-Noël CHAMBON

Plusieurs marchés de travaux, de fournitures et de services :

- Travaux sur le réseau syndical d'électricité, sur des installations d'éclairage et de génie civil de communications électroniques,
- Fournitures de matériel d'éclairage public,
- Fournitures des postes de transformation,
- Contrôle technique des ouvrages.



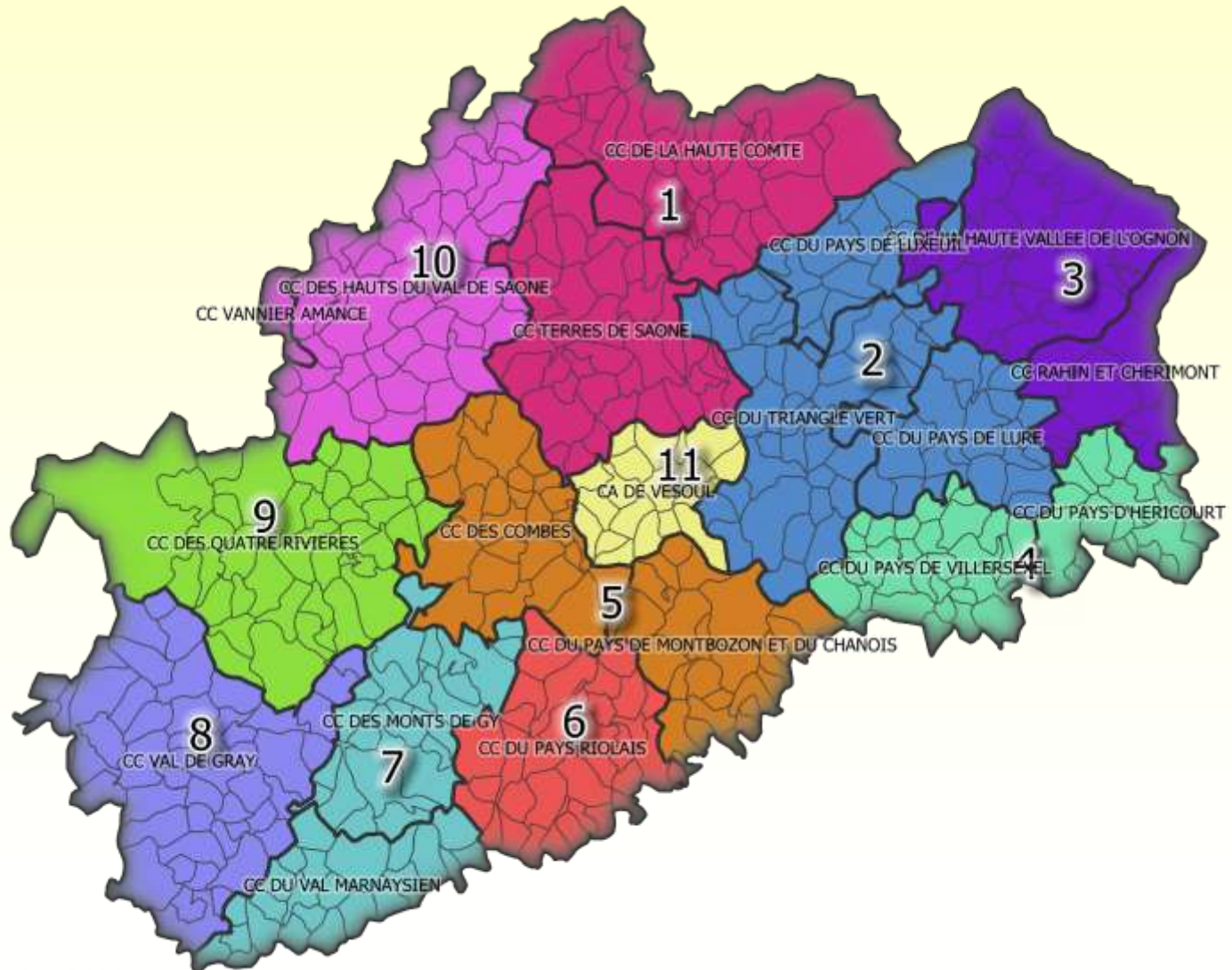
Principalement passés sur la base d'accords-cadres et marchés subséquents annuels.

L'accord-cadre est un contrat par lequel l'acheteur public s'engage à passer des marchés ou des bons de commandes auprès du ou des titulaires de l'accord-cadre, pendant une période donnée et pour des prestations déterminées.

Travaux sur le réseau syndical d'électricité, sur des installations d'éclairage et de génie civil de communications électroniques :

- Accord-cadre passé en janvier 2019 pour une durée ferme de 2 ans et reconductible tacitement de 4 périodes de 1 an.
- Pour la durée maximale (6 ans), estimations de 35 000 000 € TTC pour les lots géographiques et 10 000 000 € pour le lot financier.
- 11 lots géographiques – 1 lot financier (lot 12) pour les opérations > 100 k€ (plusieurs chantiers distants au maximum de 15 kms)

- 1
- 2
- 3
- 4
- 5
- 6
- 7
- 8
- 9
- 10
- 11



➤ Le jugement des offres

Critères	Pondération
<ul style="list-style-type: none">• Valeur technique<ul style="list-style-type: none">➤ Moyens humains affectés à la mission (40%)➤ Moyens matériels affectés à la mission (30%)	70%
<ul style="list-style-type: none">• Performances en matière de protection de l'environnement	30%

➤ Les 10 titulaires de l'accord-cadre

	Nom	Adresse	Lot 12	Autres lots
1	SPIE CityNetworks	Direction Opérationnelles Infrastructures Nord EST 4 Rue du Gros Chêne - 88 380 ARCHES	/	1,2,3
2	BOIRON SAS	FALLIERES - 88200 SAINT-NABORD	/	1,7,8,9,10
3	SOBECA	SOBECA - ZI - rue de Quercus - 25320 CHEMAUDIN	OUI	tous
4	ENGIE INEO	Agence Champagne Ardenne - BP 12 - 10140 VENDEUVRE-SUR-BARSE	OUI	tous
5	Groupement SBTP/SNCTP	8, avenue d'Arsonval - BP 8102 - 01008 BOURG-EN-BRESSE ZAE Cap Nord- 10 Rue du Dr QUIGNARD - 21000 DIJON	OUI	tous
6	HAEFELI	ZAC de la saline - Rue des berniers - 70200 LURE CEDEX	OUI	2,3,4,5,6,11
7	SPIE CityNetworks	3b rue de la Cray - ZI la Cray - 25420 VOUJEAUCOURT	OUI	4,5,6,7,8,9,10,11
8	SERPOLLET	15 rue du bailly - ZAE Capnord - BP 57514 -21075 DIJON	OUI	tous
9	SOGEA FC	3, rue des Glycines - 25110 BAUMES-LES-DAMES	OUI	tous
10	DEMONGEOT	12 Rue de Cluj -BP 47443 - 21074 DIJON CEDEX	OUI	tous

- Marchés subséquents pour les lots géographiques attribués pour une durée d'un an.
- Les offres retenues sont les offres économiquement les plus avantageuses appréciées en fonction du seul critère « prix ».
- Critère apprécié sur la base de 6 coefficients multiplicateurs remis par les candidats, et des quantités d'un chantier annuel moyen.



Titulaires du 2^{ème} marché subséquent, en cours jusqu'au 31 mars 2021



Constats

- Le principe d'accord-cadre et de bons de commande correspond aux besoins du syndicat, notamment en terme de réactivité
- 10 titulaires pour 11 lots géographiques : une entente inévitable
- Un lot 12 qui ne répond pas pleinement à son objectif financier

Evolution envisageables

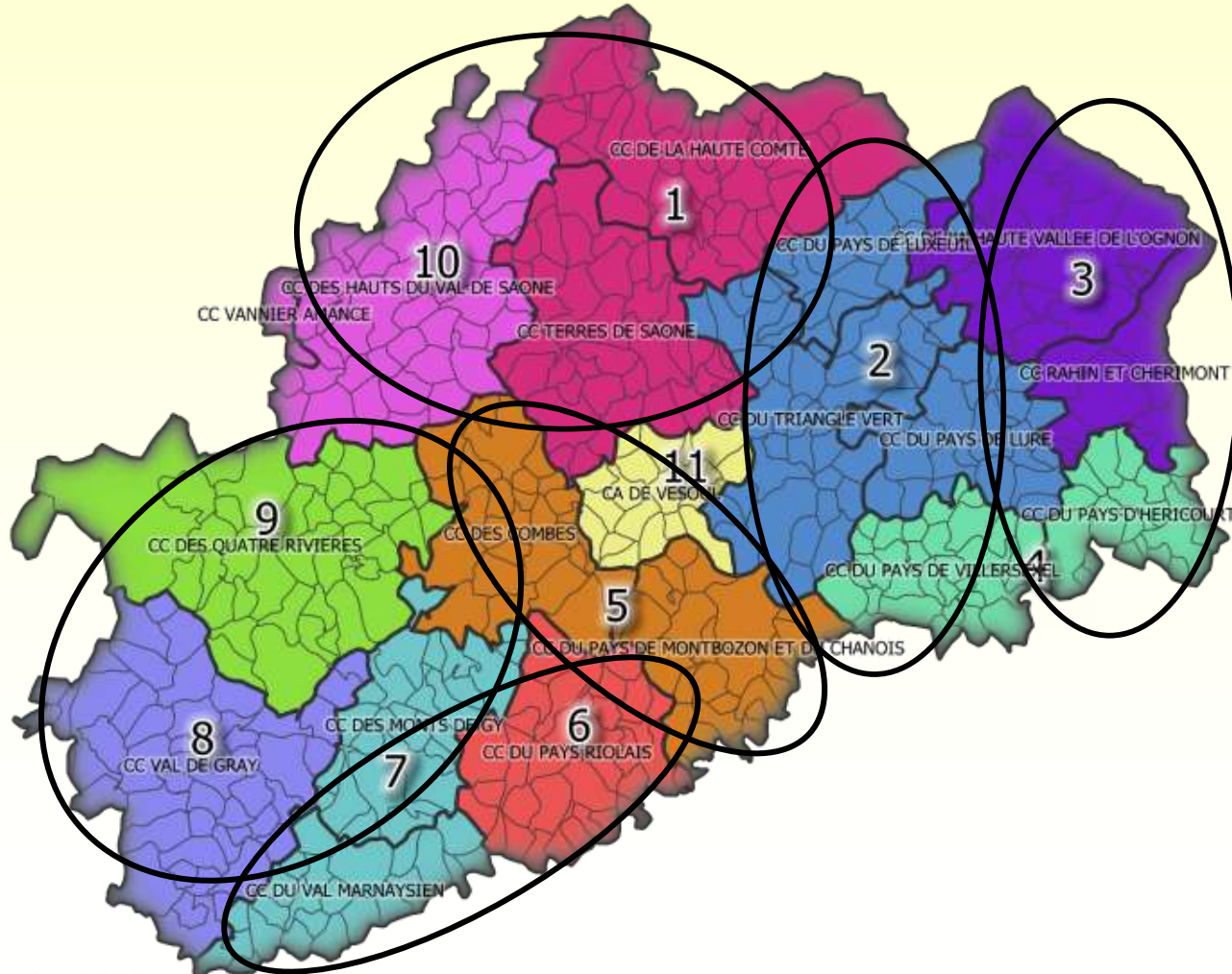
- Réduire à 6 le nombre de lots géographiques pour moins de retenus aux marchés subséquents et améliorer les consultations d'un 7^{ème} lot financier ?
- Réduire le plafond des opérations éligibles au lot financier, de 100 k€ à 75 k€ ?
- Pondérer les notes des candidats en tenant compte de la qualité et des délais des travaux exécutés pour le compte du syndicat
- Créer un marché pour les travaux EP purs, avec des lots géographiques moins importants ? (réponse des entreprises locales, approche d'un marché de maintenance)

Un délai de prévenance de 3 mois pour ne pas renouveler l'accord-cadre.

Une possibilité à confirmer avant septembre 2021

Réduire à 6 le nombre de lots géographiques ?

- 1
- 2
- 3
- 4
- 5
- 6
- 7
- 8
- 9
- 10
- 11



- Les postes et transformateurs
- L'éclairage public sans caractère esthétique prononcé (matériel courant)
- L'éclairage public avec caractère esthétique prononcé

Marchés de fourniture

Postes et transformateurs

- Groupement avec le SDEHM (52). Le SIED 70 est coordinateur du groupement
- Accord-cadre contracté en mai 2019 pour une durée ferme de 3 ans et reconductible tacitement de 3 périodes de 1 an
- Pour la durée maximale (6 ans), estimations des besoins de 2 500 k€ TTC et de 1 200 k€ pour le SDEHM, pour les 5 lots :
 - 1- Transformateurs TPC \leq 250 kVA, y compris H61
 - 2- Transformateurs non TPC
 - 3- Postes de transformations simplifiés \leq 250 kVA
 - 4- Postes de transformations en coupure d'artère
 - 5- Armoires de coupure



Marchés de fourniture

Poste et transformateurs

➤ Critères de jugement des offres de l'accord-cadre

Critères	Pondération
• Valeur technique	50%
• Assistance technique et service après-vente	30%
• Performances environnementales	20%



➤ Les titulaires de l'accord-cadre

Société	Adresse	Lot n°1	Lot n°2	Lot n°3	Lot n°4	Lot n°5
EPSYS	652 route de Plaimpalais - B.P. 37 73232 SAINT-ALBAN-LEYSSE CEDEX	-	-	T	T	T
CAHORS-TRANSFIX	CS 10588 83041 TOULON CEDEX 9	T	T	T	T	T
ORMAZABAL France	18-20, rue Edouard Jacques 75014 PARIS	T	T	T	T	T
EPCO Méditerranée	625, rue Cinsault RN7 SUD 84100 ORANGE	-	-	T	T	-

Marchés de fourniture Poste et transformateurs

- Marchés subséquents annuels sur la base d'un BPU vierge
- Critères de jugement des offres des marchés subséquents

Critères	Pondération
Prix de fournitures	80%
Délais de livraison	20%

Marchés de fourniture Eclairage public « courant »

- Accord-cadre de 4 ans terminé depuis le 13 décembre 2020
Nouvelle consultation lancée le 2 décembre
Délai de remise des offres le 6 janvier 2021
CAO programmée le 13 janvier 2021
- Durée de l'accord cadre : 4 ans (2 ans + 2x1 an)
- Pour la durée maximale (4 ans), estimations des besoins de 1 500 k€ TTC pour les 4 lots :
 - 1 : luminaires fonctionnels
 - 2 : luminaires diffusants (d'ambiance)
 - 3 : candélabres et crosses
 - 4 : horloges astronomiques



Marchés de fourniture Eclairage public « courant »

➤ Critères de jugement des offres de l'accord-cadre

Critères	Pondération
• Valeur technique	30%
• Délai maximum de livraison	25%
• Assistance technique et service après-vente	25%
• Performances environnementales	20%

Marchés de fourniture

Eclairage public « courant »

- Marchés subséquents annuels sur la base d'un BPU vierge
- Critères de jugement des offres des marchés subséquents

Lots 1 et 2 :

Critères	Pondération
• Prix des fournitures	40%
• Performance photométrique	20%
• Performance énergétique	20%
• Délais de livraison	20%

Lots 3 et 4 :

Critères	Pondération
Prix de fournitures	70%
Délais de livraison	30%

Marchés de fourniture Eclairage public « courant »

➤ Les titulaires du dernier marché subséquent

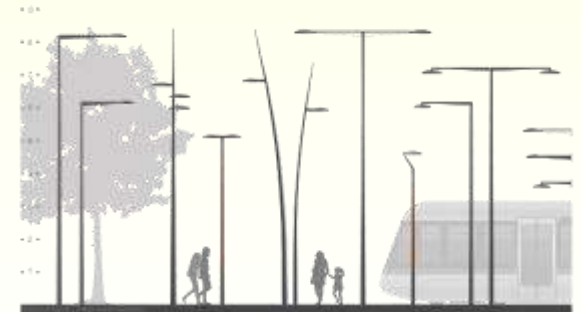
Lot 1 : Luminaire type Stelium de
marque ECLATEC (135€)



Lot 2 : Luminaire type Link de marque
ECLATEC (193€)



Lot 3 : VALMONT



Lot 4 : COMETA/ CEEC



Marchés de fourniture

Eclairage public « esthétique »

- Accord-cadre en cours depuis 2018
- Durée de l'accord cadre : 4 ans (2 ans + 2x1 ans)
- Pour la durée maximale (4 ans), estimations des besoins de 3 000k€ TTC pour les 2 lots :
 - 1 : mâts, candélabres, consoles, crosses et accessoires
 - 2 : luminaires, projecteurs et accessoires



Marchés de fourniture

Eclairage public « esthétique »

➤ Critères de jugement des offres de l'accord-cadre

Critères	Pondération
• Valeur technique	50%
• Assistance technique et service après-vente	30%
• Performances environnementales	20%

➤ Marchés subséquents au fil des besoins, affaire par affaire, selon le souhait des communes ou du matériel existant

➤ Critères de jugement des offres des marchés subséquents

Critères	Pondération
• Prix de fournitures	40%
• Esthétique (dénomination à reformuler)	40%
• Délais de livraison	20%

Marchés de service

Contrôle technique des ouvrages

- Le décret 2001-1697 prévoit un contrôle technique des ouvrages (CTO) des réseaux publics d'électricité, de second ordre par rapport à celui du maître d'ouvrage
- Ancien marché de 3 ans conclu en 2015,
Un seul candidat, la SVEES, une filiale de la SICAE-Est
(Société Vésulienne Etudes Energies Services)
- Au vu du faible montant de commande annuelle (15 000€ HT) et le peu de candidats, depuis 2019, le CTO est confié à la SVEES sur simple devis.

- **Diagnostic amiante et HAP**
(Hydrocarbures Aromatiques Polycycliques)
Obligation liée à la sécurité des travailleurs et au recyclage des enrobés

- **Coordination SPS à externaliser ?**
Obligation du maître d'ouvrage lors de la réalisation de travaux par deux entreprises sur une même opération (sous-traitance, tranchée commune, ...)
Prévue en interne depuis 2004 peu, voire pas, réalisée par manque de temps
Conflit entre rôles de MOE et CSPS.

Organisation

Révision des secteurs

- Réalisé en 2014, le découpage des secteurs géographiques des chargés d'opérations demande à être révisé, notamment suite à l'embauche de Julien RAPPART, ancien apprenti en licence professionnelle en 2019-2020

- Pour tenir compte du temps partiel d'un des techniciens, lié à ses mandats locaux

- Pour équilibrer la charge des secteurs, en fonction de plusieurs critères
 - Volume financier de travaux,
 - Nombre de communes et population,
 - Nombre de dossiers étudiés
 - Réalisations effectives des travaux

Organisation

Révision des secteurs

➤ Répartition actuelle

Secteur E
Charge 2020 : 14,19%
Charge 2014-2020 : 13,80%

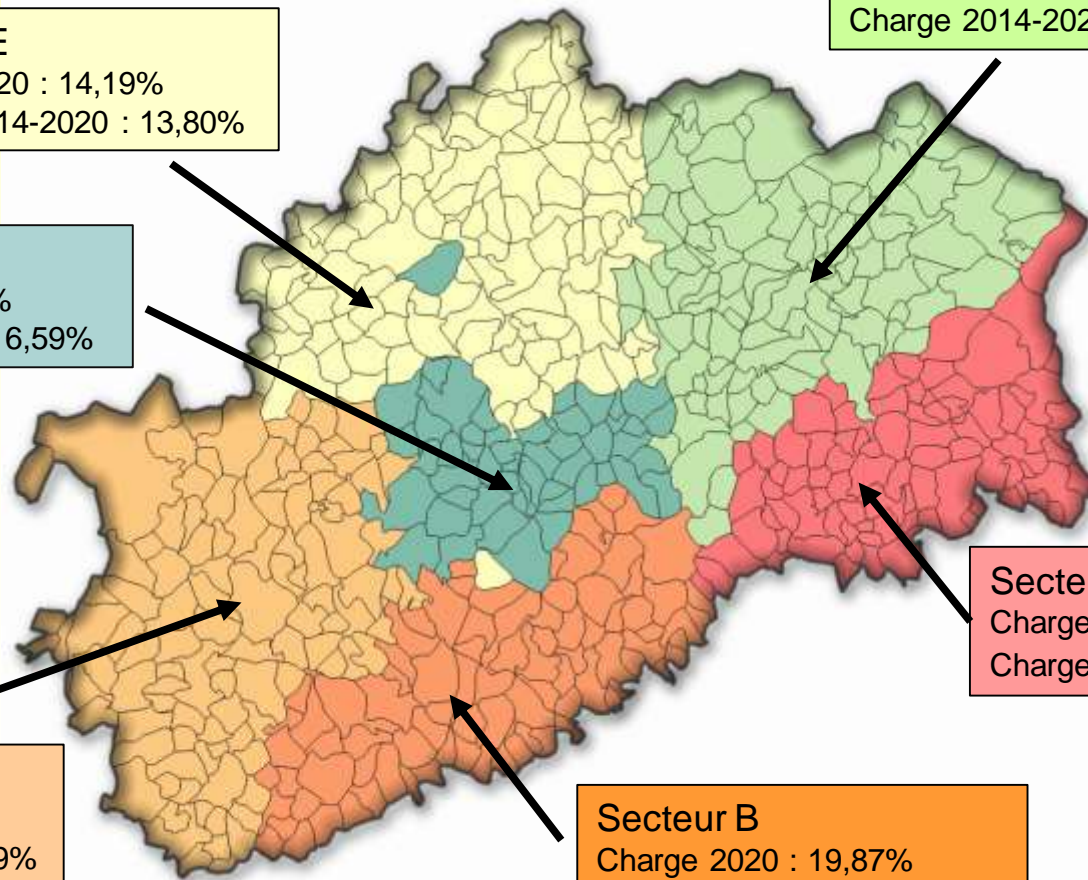
Secteur G
Charge 2020 : 17,53%
Charge 2014-2020 : 16,59%

Secteur F
Charge 2020 : 14,51%
Charge 2014-2020 : 15,09%

Secteur A
Charge 2020 : 16,93%
Charge 2014-2020 : 16,50%

Secteur D
Charge 2020 : 16,96%
Charge 2014-2020 : 17,59%

Secteur B
Charge 2020 : 19,87%
Charge 2014-2020 : 20,43%



Organisation

Révision des secteurs

- Pour respecter au mieux le découpage des communautés de communes, base des lots du marché de travaux, tout en veillant aux axes routiers
- Pour décharger le responsable du service réseaux de sa charge de travaux et permettre un meilleur contrôle et suivi des concessionnaires, des entreprises de travaux, des fournisseurs, des financements CAS Facé, ...
- Pour envisager à terme la création d'un bureau d'études, composé de 2 agents, chargé de la confection des plans et des chiffrages, de la vérification et la gestion des plans de récolement, ...
- En parallèle, un renforcement du secrétariat technique pour favoriser la présence des techniciens sur le terrain

Organisation

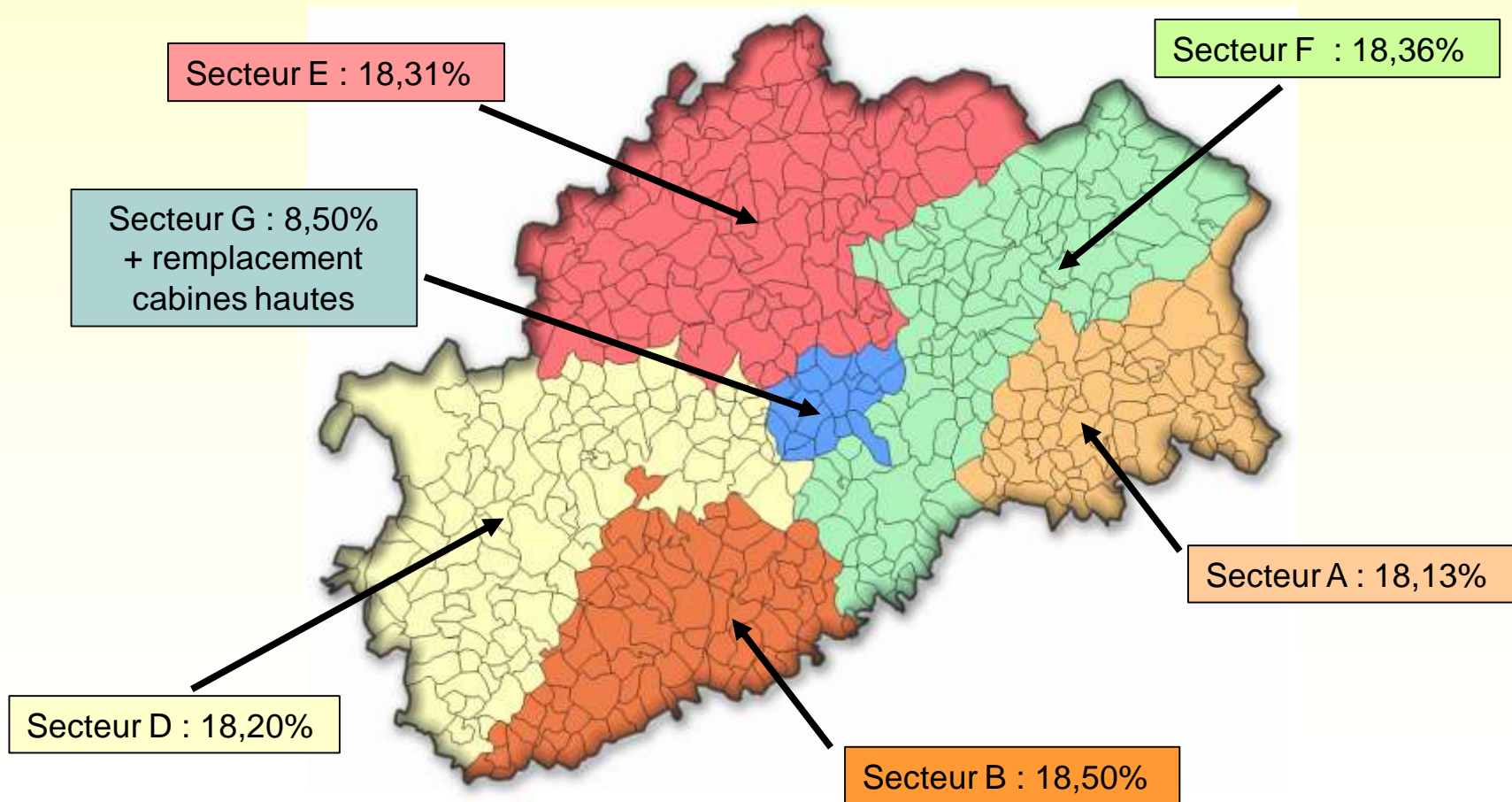
Révision des secteurs

- Contrat d'apprentissage en cours depuis septembre 2020 avec une formation orientée bureau d'études, pour une embauche en septembre 2021
- Recrutement d'un(e) nouvel(le) apprenti(e) début 2021, ou un contrat, pour anticiper :
 - la reprise d'un secteur suite à la mise en place du bureau d'études
 - l'augmentation du volume de travaux (cabines hautes)
 - la nécessité de solder plus rapidement certains programmes de travaux (sécurisation de fils nus)

Organisation

Révision des secteurs

➤ Répartition envisagée au 1^{er} janvier 2021



Maintenance de l'éclairage public

- Une responsabilité des élus (réponses aux DT-DICT, arrêté nuisances lumineuses)
- Un suivi technique de plus en plus poussé (courant d'alimentation, photométries, T° de couleur, ...)
- Un entretien à poursuivre malgré le passage en leds
- Une possibilité d'optimiser davantage la facture énergétique

Plusieurs sollicitations de communes, dont pour la plupart, le syndicat a déjà traité le renouvellement des luminaires en leds et réalisé en partie la cartographie des installations



Maintenance de l'éclairage public

La possibilité pour le syndicat de répondre à un besoin :

- Enquête auprès des communes, recensement des souhaits d'intervention
- Propositions à adapter avec un service « à la carte » ?

Du dépannage correctif, en passant par l'entretien préventif voire l'exploitation, jusqu'au transfert de compétence avec la gestion de la fourniture d'électricité

- Mise à disposition d'une cartographie interactive, passation et suivi d'un marché de travaux dédié, adapté à une réponse des entreprises locales.

A terme, des travaux en régie ?

- Création d'un service interne dédié à développer en fonction des adhésions

Eradication des postes cabines hautes

- Construits jusque dans les années 1960, les postes cabines hautes mesurent de 6 à 10 mètres. Inesthétiques, vétustes, certains présentent des risques électriques
- Signature d'une convention entre le syndicat et SICAE-Est le 5 avril 2019
- Suppression des 41 cabines hautes existantes sur le territoire SICAE d'ici fin 2025 sous maîtrise d'ouvrage du SIED 70
- Financement : 70% SIED - 30% SICAE

1 dossier réalisé en 2019
7 dossiers en cours en 2020
7 dossiers à prévoir en 2021

Coût des travaux 70 à 80 k€ par dossier
Travaux connexes à envisager
(ligne HTA, reprise des réseaux, ...)



Eradiation des poste cabines hautes

Une priorisation du programme en fonction de critères objectifs

- Vétusté de l'ouvrage, risque sur les lignes HTA (30%)
- Risque électrique (25%)
- Coordination avec d'autres travaux, contraintes électriques (20%)
- En agglomération (10%)
- A proximité du patrimoine, ou une visibilité particulière (10%)
- Dans un périmètre de protection MH (5%)



Eradiation des poste cabines hautes

Elargissement du programme sur le territoire exploité par ENEDIS ?

- 220 postes de transformation
- Un budget prévisionnel global de 15 M€
- Un rythme de réalisation à caler suivant les orientations budgétaires (500 k€ en 2021) et la capacité du service à traiter les dossiers
- Un éventuel partenariat d'ENEDIS à négocier



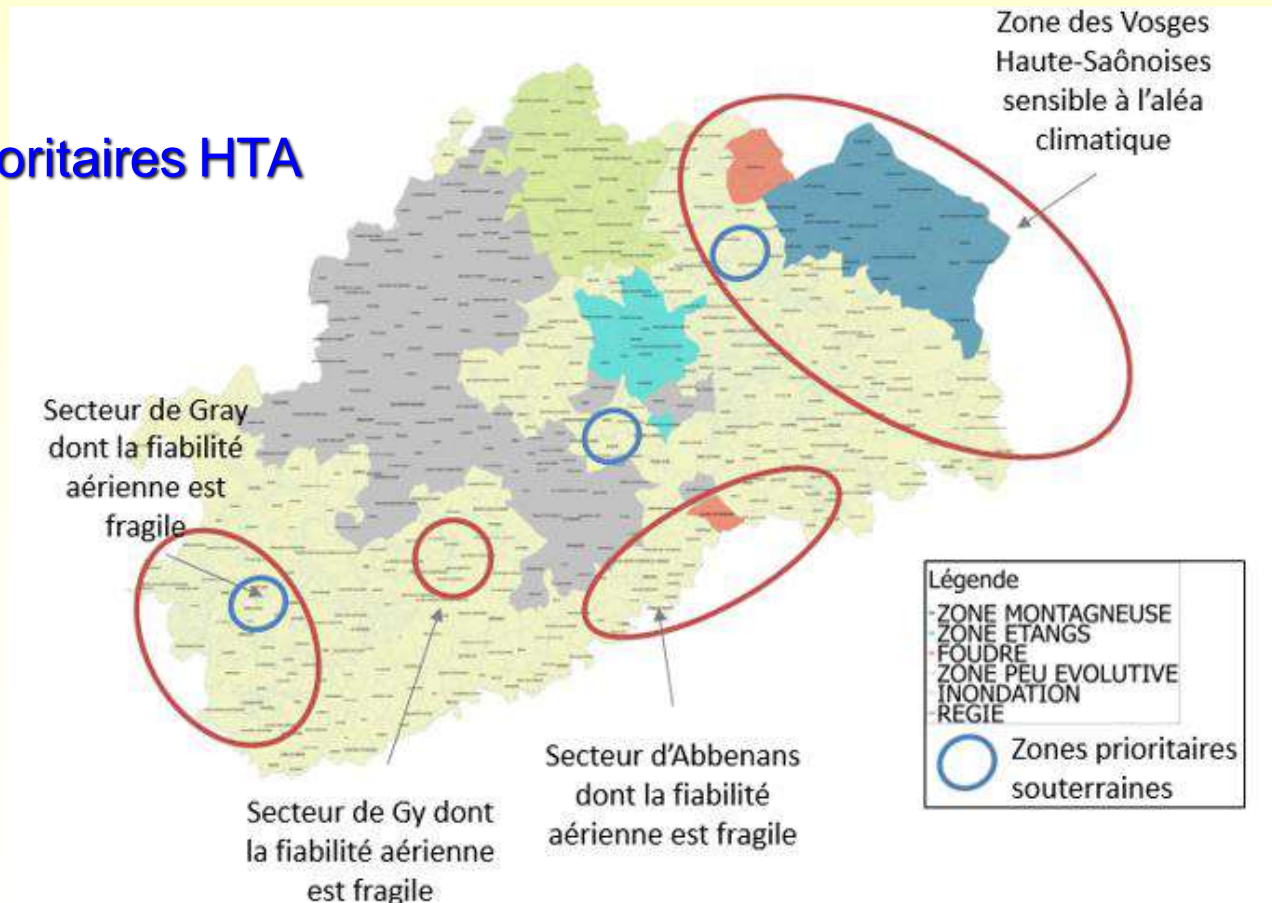
Programmation pluri-annuelle des travaux

- Les nouveaux contrats de concession signés fin 2019 avec ENEDIS et la SICAE-Est prévoient des engagements mutuels
- Traduction par un Schéma Directeur d'Investissements (SDI) sur la durée du contrat de 30 ans, des Plans Pluri-annuels d'Investissements (PPI) de 4 ans et des programmes annuels
- Ambitions du SDI avec ENEDIS :
 - Conforter la résilience du réseau de distribution face à l'aléa climatique et au risque inondations
 - Maintenir durablement la performance des réseaux
 - Accompagner le département dans le développement du territoire et la transition énergétique

Programme pluri-annuel d'investissements 2020-2023

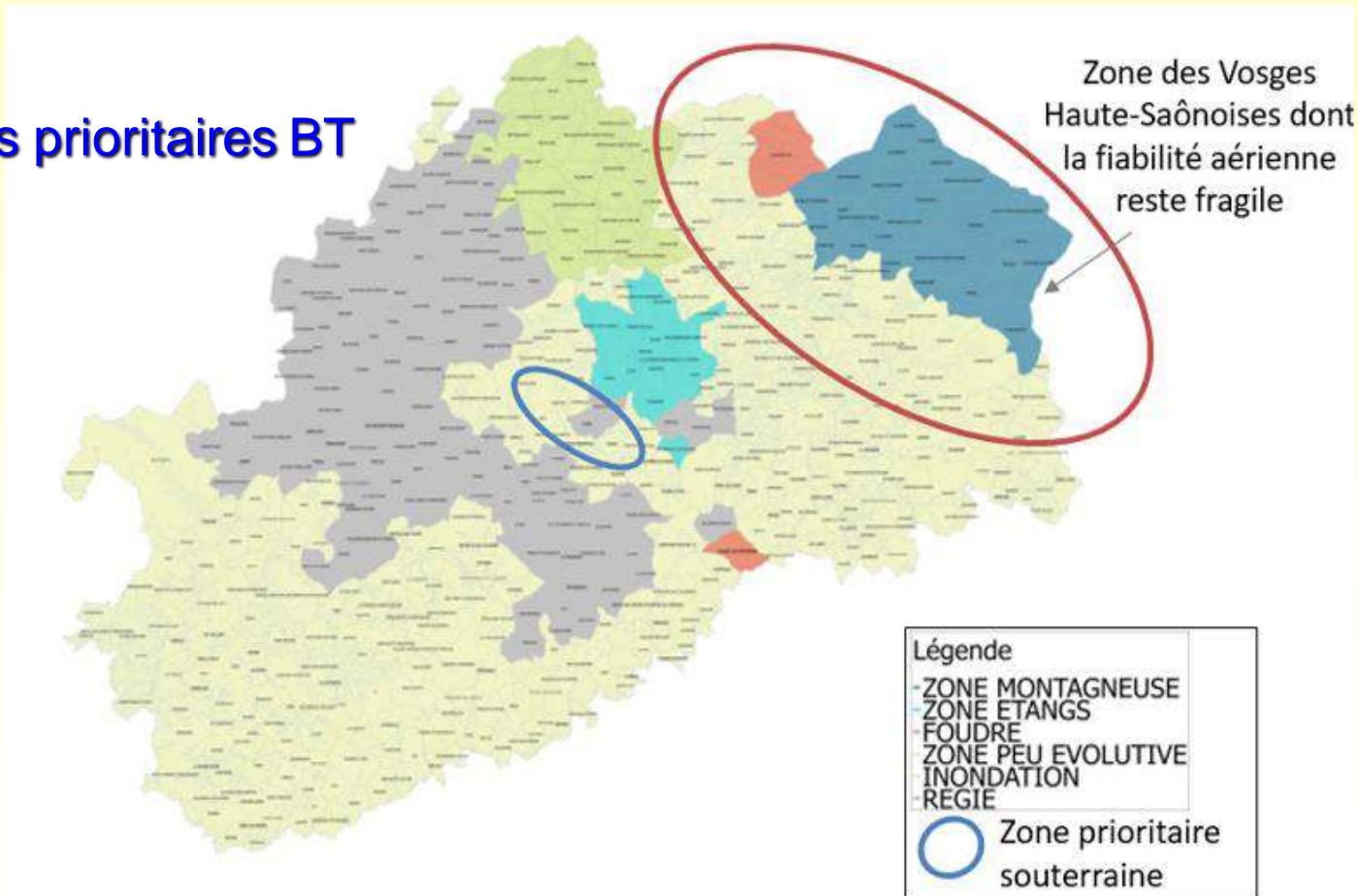
- Suite à un diagnostic technique, cartographie des zones prioritaires

Zones prioritaires HTA



Programme pluri-annuel d'investissements 2020-2023

Zones prioritaires BT



Programme pluri-annuel d'investissements 2020-2023

➤ Engagements d'ENEDIS

Leviers	Quantités PPI	Traitement annuel
Conforter la résilience du réseau de distribution		
Traiter le risque climatique et fiabiliser le réseau HTA aérien (PDV, PAC, renouvellement HTA aérien)	48 kms	12 kms
Renouvellement priorisé des lignes aériennes BT fils nus les plus incidentogènes	12 kms	3 kms
Renforcement de la réactivité grâce au développement et au maintien à niveau du parc d'organes de manoeuvre télécommandés	9 OMT	
Maintenir durablement la performance des réseaux		
Renouveler de manière priorisé les CPI HTA	1,5 km	0,375 km
Renouveler de manière priorisé les CPI et NP BT	1,5 km	0,375 km

Programme pluri-annuel d'investissements 2020-2023

- Engagement financier d'ENEDIS pour 2019-2023
 - Modernisation des réseaux HTA 4,4 M€
 - Modernisation des réseaux BT 1,3 M€
- Des indicateurs précis ont été définis pour vérifier sa bonne réalisation et mesurer son efficacité
- Pénalités financières prévues au contrat si les objectifs ne sont pas atteints

Programme pluri-annuel d'investissements 2020-2023

➤ Engagements du SIED 70

Leviers	Quantités PPI	Traitement annuel
Conforter la résilience du réseau de distribution		
Sécurisation de lignes aériennes BT fils nus	12 kms	3 kms
Enfouissement de lignes aériennes BT	20 kms	5 kms

- La convention relative à l'application de l'article 8 du cahier des charges avec ENEDIS prévoit un taux de sécurisation pour les travaux du syndicat de 30%, à atteindre sur la durée de la convention (4ans).
- Fin septembre, l'objectif était atteint avec un taux de sécurisation de 34,60%



Programmation pluri-annuelle des travaux

Pour le territoire SICAE-Est, le SDI a été décliné suivant 2 orientations stratégiques :

- Amélioration des critères de qualité au-delà des critères réglementaires
- Amélioration de la sécurité liée à l'environnement et à la sécurité des intervenants

puis traduit en actions à mener :

- Eradication des postes cabines hautes (convention SIED 70- SICAE)
- Elimination des faibles sections HTA 20 kV
- Elimination des zones sensibles
- Limitation des réseaux HTA en antenne
- Restructuration et rationalisation du réseau HTA en agglomération

Programmation pluri-annuelle des travaux

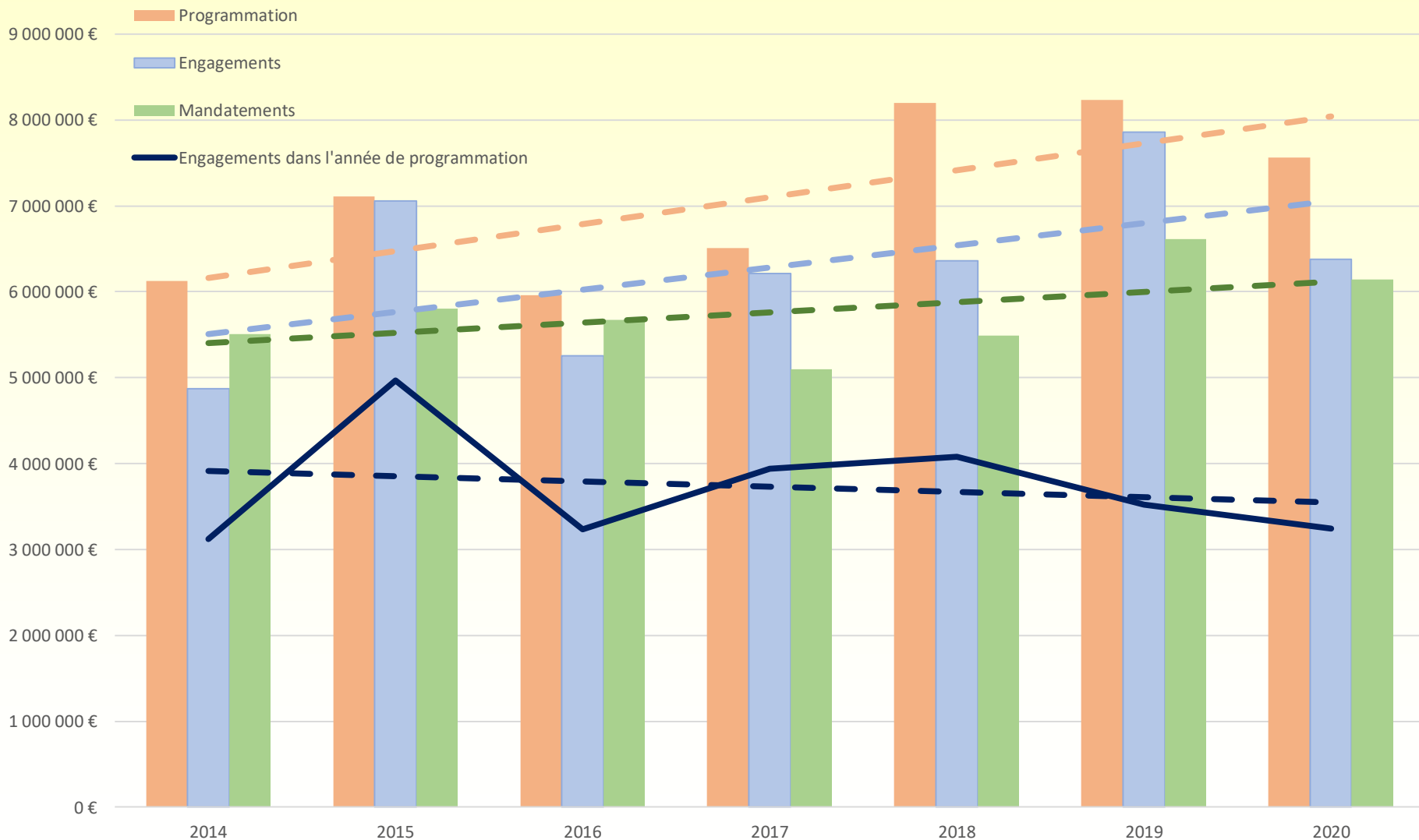
- La planification de nos travaux de l'année n+1 ne peut que faciliter le suivi et le solde des financements du CAS Facé et des concessionnaires (Article 8), voire anticiper la R2
- Elle nous permettra également de renseigner les entreprises lors des consultations des marchés subséquents de travaux et améliorer l'éventuelle coordination
- De plus, le syndicat est de plus en plus sollicité pour fournir son programme de travaux (ENEDIS, Orange, Haute Saône Numérique, SICAE, ...)

Programmation pluri-annuelle des travaux

- Programmation de travaux 2020 – 7 565 000€ HT (avec FIMO)
 - Enfouissement : 2 645 000€
 - Renforcement : 1 370 000€
 - Extension : 2 200 000€
 - Sécurisation : 700 000€

- Travaux à programmer « stock de travaux » - 2 565 000€ HT (avec FIMO)
 - Enfouissement : 700 000€
 - Renforcement : 1 030 000€
 - Extension : 405 000€
 - Sécurisation : 430 000€

Programmation pluri-annuelle des travaux



➤ Financement des travaux d'enfouissement

- Possibilité actuelle de participation à 25% du montant HT des travaux de génie civil de télécommunications, sous réserve de la propriété de la collectivité,
- Dispositions actuelles sur le réseau : 80% jusqu'à 120 k€ HT et 25% au-delà.

- Proposition de plafonnement des aides OICEP
(Optimisation des Installations Communales d'Eclairage Public)

Actuellement non plafonné, le montant des travaux de renouvellement des installations EP peut être important.

Compte tenu également du nouveau contrat de concession signé avec ENEDIS et du plafonnement du terme I relatif aux investissements sur l'éclairage public, limité désormais aux économies d'énergie (4€/hab/an),

Il est envisagé de plafonner à un montant de 100 k€ HT / an et par commune la dépense subventionnable des travaux de renouvellement EP, en conservant un plafond de 450€ HT par luminaire

- Suite aux nombreux retards constatés sur les travaux de dissimulation, et impactant tout le processus de coordination, une nouvelle procédure, prévoyant des délais précis pour chaque étape des travaux a récemment été finalisée avec Orange.
- Un suivi régulier des affaires est prévu et si nécessaire, le syndicat pourra entamer des discussions avec Orange pour réaliser ces travaux de câblage
- En parallèle, il convient de revoir les conventions signées avec Orange sur les dissimulations du réseau « cuivre » signées en 2010. Actuellement, Orange conserve la propriété des ouvrages financés par la collectivité et verse une participation de 6€ actualisé par mètre construit. (7,08€ en décembre 2020) (Convention type B)

- Il est envisagé de passer à une convention type A, où la collectivité serait désormais propriétaire du génie civil et le louerait à Orange (0,50€/an/ml de fourreau utilisé) mais en contrepartie percevrait une participation moindre (3 à 4€/m)
- A ce jour, Orange accepterait cette modification sauf pour la zone de la CAV où ils souhaitent conserver la convention type B et la propriété des ouvrages,
- Une réflexion identique serait à mener avec HSN, qui vient de confier le déploiement et l'exploitation de la fibre à Orange

- Dans l'hypothèse d'une convention type A :
 - le guide des participations du syndicat prévoit déjà une aide sur ces travaux de 25%,
 - Nécessité de gérer les différents régimes de propriété, qui doivent être clarifier entre les communes, HSN et Orange

- En complément, possibilité de gérer les RODP Orange et des autres exploitants pour le compte des communes, fonction notamment des linéaires de canalisations ?

Transmission d'un mode opératoire relatif à la RODP Orange, mise à jour du site internet

- Utilisation des appuis communs lors du déploiement de la fibre
- Ne pas gêner le déploiement mais veiller à limiter le nombre de nouveaux supports
- Fourniture et pose d'un support téléphonique : 250€ HT
- Coût moyen du remplacement d'un support BT avec la reprise des lignes et de 2 branchements aériens et d'un luminaire : 2 600€ HT.
- Vu le nombre de supports impactés à terme, difficile de prendre en charge une partie du coût du remplacement.

Privilégier plutôt l'enfouissement via la participation de 25% sur les travaux de génie civil.

Questions diverses